

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 28 septembre au dimanche 04 octobre 2020



POLICE
RIVIERA

246 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

75 interventions



SDIS
RIVIERA

15 interventions

Interventions diverses

Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.



Chardonne



03.10.2020 – 2135 : conduite sans permis

En cours de patrouille, les policiers interpellent un cyclomotoriste mineur qui circule sur la route de Lausanne sans être au bénéfice d'un permis de conduire. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.



La Tour-de-Peilz



03.10.2020 – 2320 : consommation de stupéfiants

Notre présence est requise pour cinq jeunes qui écoutent de la musique à un volume élevé dans l'enceinte d'un chantier à proximité du gymnase de Burier. Le détenteur de l'enceinte acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Trois d'entre eux, qui fumaient un joint lors du contrôle, sont dénoncés pour infraction à la Loi sur les stupéfiants.



Montreux



Clarens, 30.09.2020 – 0305 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille motorisée sur la rue du Sacre-du-Printemps, les policiers interpellent un automobiliste à la conduite suspecte. D'emblée des relents de marijuana s'échappent de l'habitacle. Lors des contrôles, il ressort qu'il se trouve sous l'emprise de cette substance et qu'il en détient aussi dans sa voiture. Il est dès lors conduit au poste de police pour la suite de la procédure puis dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 01.10.2020 – 0440 : conduite malgré un retrait de permis et sans lunettes médicales

Une patrouille de police circule sur la route du Châtelard. Parvenue à l'intersection avec la route de Chailly et la rue Gambettaz, elle marque un arrêt à la phase lumineuse rouge. Lorsque le signal passe au vert, elle démarre pour s'engager dans le carrefour. C'est alors qu'elle effectue un freinage appuyé pour éviter de justesse une automobiliste descendant la route de Chailly à vive allure sans respecter le signal lumineux qui se trouve en phase rouge. L'intéressée est interceptée avant l'intersection suivante. Lors des contrôles, il s'avère que la conductrice se trouve sous une mesure administrative de retrait de permis de conduire et qu'elle ne porte pas de lunettes médicales ou de lentilles correctrices, comme stipulé sur son permis de conduire. Elle est conduite au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

04.10.2020 – 0415 : possession de stupéfiants, nuisances sonores

Les policiers interviennent au parc Donner auprès d'un groupe de onze jeunes qui écoutent de la musique à un volume élevé. Les deux détenteurs des enceintes sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Lors de la fouille, du cannabis est découvert sur l'un d'eux qui est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur les stupéfiants.

29.09.2020 – 2245 : ouverture tardive d'un établissement public

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue de Nestlé, les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec trois clients qui jouent aux fléchettes. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

02.10.2020 – 2050 : vol par effraction

Le gérant d'un kiosque nous signale un vol par effraction qui vient de se produire dans son négoce. Sur place, la porte et le cadre de l'entrée sont endommagés. Un tournevis est retrouvé sur les lieux. Plusieurs cartouches de cigarettes et des feuilles à rouler ont été dérobées. Les trois auteurs, contrôlés par une patrouille de police plus tôt dans la journée alors qu'ils se trouvaient non loin du kiosque, sont identifiés et interpellés. L'enquête est reprise par la Police cantonale.

02.10.2020 – 2300 : conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille motorisée, les policiers interceptent à la place de la Gare un automobiliste qui circule phares éteints. Lors des contrôles, il s'avère être sous l'emprise de cocaïne. L'intéressé est conduit au poste de police pour la suite de la procédure.

Troubles de la tranquillité :

Notre présence est requise le mercredi 30 septembre à 23h05 dans un établissement public de la rue du Conseil, suite à des nuisances sonores qui perturbent le voisinage. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

En cours de patrouille pédestre le vendredi 2 octobre à 22h25, les policiers interpellent un automobiliste qui fait vrombir le moteur de sa voiture en sortant du parking Nord de la Veveyse. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le vendredi 2 octobre à 23h55 et le samedi 3 octobre à 00h05, lors d'interventions à la rue de la Madeleine, les policiers dénoncent à l'autorité compétente deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
01.10.20	Corsier, Rue Château	30 km/h	49 km/h	*	52	*
02.10.20	Vevey, Bd Paderewski	30 km/h	51 km/h	*	102	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	23'111	1	21	0.095 %
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	2'316	1	3	0.173 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	29'220	35	25	0.205 %